

Action 1

<u>Titre</u> Mise en place de services pour les salariés saisonniers
Thème : Autour de l'emploi
Pilotage de l'action: Le CFPPA du Tarn et Garonne
Etendue de l'action : Secteur de Moissac dans le département du Tarn-et-Garonne
Démarrage de l'action : 2000
<u>Organismes impliqués</u>
Partenaires : collaboration étroite avec l'ANPE, la mairie de Moissac, les services sociaux, les associations caritatives, les foyers d'hébergement et les professionnels agricoles.
<u>Partenaires financiers:</u> la Mairie de Moissac, le Conseil Général et le Conseil Régional
Le budget de cette action avoisine les 15 000 euros par an. La mairie finance ce projet à hauteur de 50% environ Le Conseil Général intervient sur le transport. Une participation auprès des usagés du bus est demandée 1euro aller et 1 euro retour L'ANPE finance la préformation faite par le CFPPA, en tant que prestation ECCP (Evaluation de Compétences et Capacités Professionnelles). Le Conseil Régional accorde « une enveloppe ».
Pour en savoir plus : CFPPA Tarn-et-Garonne, Boulevard du Quercy BP23-82 200 Moissac Téléphone : 05-63-04-63-17 cfppa.moissac@educagri.fr
<u>Contexte</u>
Origine de l'initiative : Mairie de Moissac ⇒ <u>Constat</u> : Une main d'œuvre locale disponible qui ne peut accéder aux travaux saisonniers pour diverses raisons (transport, hébergement, garde d'enfants, manque d'expérience...), ⇒ Une profession toujours en difficulté de recrutement et de maintien en emploi des saisonniers.
La réalisation de ce projet a commencé en 2000 et a été possible grâce à une forte cohérence et mobilisation des différents partenaires.

Zoom sur l'action

Description de l'action :

Cette opération est réalisée par le CFPPA tous les ans depuis 4 ans sur le secteur de Moissac pour la mobilisation de la main-d'oeuvre locale en priorité par le placement, le transport et le suivi de saisonniers en période de récolte de fruits (de juin à octobre).

1/ Recensement de l'offre et de la demande

➤ Les arboriculteurs locaux sont sollicités au moyen d'une enquête pour évaluer leurs besoins de main d'oeuvre sur la saison, leur situation géographique et leur capacité d'hébergement.

➤ Parallèlement, tous les partenaires locaux distribuent des fiches d'inscription auprès des personnes intéressées par un emploi saisonnier agricole (jeunes, étudiants, demandeurs d'emploi, rmistes, SDF, réfugiés, mères au foyer...). Sont pris en compte l'expérience des personnes, leur disponibilité dans la saison, le besoin de transport et d'hébergement. Ces fiches synthétiques ont été élaborées par le CFPPA et l'ANPE, et validées auprès de l'ensemble des prescripteurs partenaires.

Elles permettent d'effectuer des mises en relation pertinentes en fonction des attentes des employeurs déjà repérées en amont.

2/ Mise en place de services pour les salariés saisonniers

➤ Transport :

Le bus du lycée CFFPA est mis à disposition l'été, pour transporter les saisonniers le matin, les acheminer sur les chantiers de récolte puis venir les chercher le soir. Un chauffeur est embauché pour cette période.

➤ Formation :

Le CFPPA propose un service de préformation aux postes de récolte pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du Rmi qui n'ont jamais travaillé en agriculture : une ½ ou 1 journée de formation est prévue.

Un accompagnement de l'ensemble des candidatures est réalisé toute la saison par la CFPPA et l'ANPE.

Pour quelques unes d'entre elles étant inscrites depuis 1 à 2 ans, des parcours de formation et de professionnalisation sont initiés. Ce « plus » est en effet proposé par la CFPPA qui s'engage à améliorer la qualification de ces personnes par des stages d'apprentissage de taille d'arbres fruitiers et de conduite d'engins agricoles. Les personnes ainsi formées pourront travailler dans le secteur tout au long de l'année.

➤ Garde d'enfants :

Pour les mères au foyer, il s'est avéré qu'une fois les problèmes de transport et de préformation résolus, le soucis pour la plupart d'entre elles, de la garde de leurs enfants avait disparu. Un effort est fait pour adapter les horaires de travail à leur situation familiale. Pour celles cependant qui en éprouvent le besoin, une association départementale « SOS Maman travaille » propose le service d'assistantes maternelles, et de nourrices.

➤ Logement :

Les foyers d'hébergement accueillent les SDF intéressés par ces travaux saisonniers.

Les partenaires informent sur les capacités d'hébergement des agriculteurs.

Outils proposés :

L'information circule auprès de tous les partenaires locaux (ANPE, CCAS, CMS, PIJ, Mission Locale, associations caritatives, foyers d'hébergement...) au moyen d'affiches, de dépliants et de fiches de candidatures. Ces outils sont tous élaborés par le CFPPA et l'ANPE et édités au sein même du CFPPA.

Résultats

Les résultats de ce dispositif ont été immédiats au niveau quantitatif et s'inscrivent aujourd'hui dans la durée au niveau qualitatif. Un large public a été touché aussi bien du côté des employeurs que des personnes recherchant un emploi durant ces 4 saisons.

1/ Fidélisation de la main d'œuvre saisonnière

Ce dispositif fonctionne bien puisqu'on se rend compte que certaines personnes sont devenues autonomes dans la recherche d'emploi, se sont stabilisées socialement par un emploi régulier dans l'année. Certaines retournent chez le même employeur chaque année et songent à se professionnaliser. Les jeunes prennent conscience de ce potentiel rémunérateur qui existe autour d'eux.

2/ Mobilisation des professionnels

La profession se mobilise et s'organise en améliorant sa capacité d'hébergement et en trouvant des solutions de transport à ces saisonniers.

Bien sûr, cette action reste un moyen complémentaire de recrutement et ne représente qu'un quart des offres pourvues sur le secteur de Moissac. D'autres circuits de recrutement prennent le relais comme le bouche à oreille, les annonces dans les journaux locaux, le recrutement d'étudiants du pays, l'utilisation d'équipe spécialisée déclarée ou non et l'introduction de main d'œuvre étrangère.

Cette action a été primée par la DGANPE en 2003.

Difficultés rencontrées pour la mise en œuvre :

Pas de difficultés particulières puisque c'était un besoin repéré par les partenaires et les financeurs de ce projet.